

Après la catastrophe :

quel projet documentaire pour la Bibliothèque centrale Lyon 2-Lyon 3 ?

Charles Micol

Bibliothèque centrale
Lyon 2 - Lyon 3
micol@univ-lyon2.fr

Dans la nuit du 11 au 12 juin 1999, un violent incendie a ravagé les locaux historiques de l'université Lyon 2 sur le quai Claude-Bernard, détruisant irrémédiablement plus de 60 % des collections de la bibliothèque centrale commune aux universités de Lyon 2 et de Lyon 3. Cet événement, survenu à un an du transfert des collections dans un nouvel équipement situé dans le quartier de Gerland (Lyon 7^e), a profondément bouleversé le milieu de la recherche comme celui des bibliothécaires, compte tenu de l'importance intellectuelle des documents disparus.

***Bulletin des bibliothèques de France* :**
Il apparaît toutefois que 180 000 volumes ont réussi à être sauvés. Comment cela a-t-il été possible ?

Charles Micol : Rappeler la chronologie des interventions permet de comprendre la complexité de l'opération². Le bâtiment central de l'univer-

1. Cet entretien a été réalisé à Lyon le 25 novembre 1999 par Bertrand Calenge.
2. Un bilan détaillé est accessible sur le site : <http://phebus.univ-lyon2.fr/Bibliothèque>

sité a la forme d'un U couché. Le feu, qui couvrait sans doute depuis plusieurs heures, a démarré dans l'aile sud, et s'est propagé par les combles jusqu'à l'aile nord; par ailleurs, une porte coupe-feu dans l'aile sud, donnant sur une réserve, a pu résister; et la dalle qui surmontait la grande salle de lecture, sous le dôme du corps central, a résisté au feu comme au poids des étages supérieurs effondrés. Mais je livre là un bilan *a posteriori*. Dans les semaines qui ont suivi la catastrophe, nous avons découvert cette situation petit à petit, au fur et à mesure que les services de sécurité donnaient accès aux différents lieux, afin que nous sauvions, ou tentions de sauver, tout ce qui pouvait l'être.

Dès le samedi 12 et le dimanche 13 juin, avec le soutien d'une chaîne d'étudiants, d'enseignants et de volontaires, nous avons pu extraire les collections de trois réserves situées dans les parties touchées du bâtiment : 250 volumes anciens détremés, congelés dès le samedi 12, puis envoyés en lyophilisation; 5 000 volumes anciens intacts (la grande réserve), protégés par une porte coupe-feu; 4 000 volumes anciens humides stockés dans les sous-sols, et qui ont dû être séchés et ventilés dans les deux semaines qui ont suivi.

Après cette première intervention d'urgence (en fait un week-end), deux types de travaux ont été menés de front. D'une part, en liaison avec l'architecte et les entreprises chargées de la sécurisation des bâtiments, nous avons découvert des « poches » de collections plus ou moins préservées. Par exemple, 8 000 ouvrages intacts situés dans une salle de lecture annexe au premier étage, 37 000 volumes de périodiques localisés dans cinq petits magasins superposés accessibles seulement à la fin du mois de juillet; 7 500 thèses étrangères abritées dans un réduit au cinquième étage accessibles en septembre, et encore 9 000 volumes de périodiques

touchés par le feu et noircis, mais récupérables. Il faut naturellement compter les collections de l'aile nord, soit 110 000 volumes, non touchés par le désastre. Mais il ne s'agit ici que d'un résumé : des milliers de volumes extraits des décombres, aujourd'hui revenus de la désinfection, nécessiteront des travaux de reliure et donc des budgets exceptionnels.

D'autre part, sur la totalité du mois de juillet, des chantiers de préservation des fonds récupérés ont été conduits par Marie-Josette Perrat, et ont mobilisé fortement les magasiniers : séchage et ventilation des ouvrages anciens, préparation lourde de transfert vers la bibliothèque municipale de Lyon ou vers une entreprise de désinfection, après expertise des dégâts microbiens par des collègues spécialisés venus de la Bibliothèque nationale de France.

Pour faire bref, les équipes ont travaillé dans des conditions de travail particulièrement éprouvantes et ce, jusqu'en septembre dernier, afin de récupérer un maximum de documentation.

BBF : Quel bilan peut-on faire des collections sauvées à ce jour ?

C. M. : Il pourrait tenir, de façon brute, en deux chiffres : 280 000 volumes disparus et 180 000 sauvegardés. Mais ces chiffres ne rendent pas compte des contenus : les thèses françaises, anciennes et récentes, ont disparu, les collections savantes suivies depuis des décennies (65 000 volumes) également, ainsi, hélas, que les périodiques stockés majoritairement dans l'aile sud du bâtiment, soit pour le XIX^e et le XX^e siècles des pans entiers de revues, journaux, etc., touchant l'histoire, l'économie, la littérature, le droit, les sciences politiques. S'il reste un important fonds ancien – y compris du XIX^e siècle –, et de précieuses ressources bibliographiques, ce sont aussi des ouvrages plus courants destinés au prêt et touchant les sciences humaines et les lettres qui ont été

entièrement détruits sous le dôme. Au total, les pertes sont dramatiques pour les chercheurs, irrémédiables parfois, car la bibliothèque centrale possédait des séries importantes et abondantes pour tout l'éventail des sciences humaines, dont certaines ne se trouvent que dans très peu de bibliothèques en France.

BBF : Passons donc au coût des opérations de sauvetage. Quelle somme a déjà été engagée ou dépensée ?

C. M. : Dès la fin juin, nous nous sommes tournés vers le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une demande de crédits exceptionnels avec deux objectifs : financer les chantiers de préservation des collections, permettre l'ouverture d'une salle de lecture et de services techniques et administratifs dans les locaux que le conseil général du Rhône mettrait à notre disposition à la rentrée. Les dotations de la Direction de l'enseignement supérieur se sont établies à 2 550 kF couvrant notre réinstallation, l'achat d'un nouveau serveur informatique, le traitement d'urgence des collections. La Direction de la programmation et du développement a délégué 2 000 kF pour régler les factures de déblaiement de matériels et installations détruits, puis 1 500 kF représentant la contribution de l'État aux travaux de second œuvre entrepris par le conseil général dans les locaux transitaires. D'autres crédits sont intervenus depuis octobre pour financer l'achat d'ouvrages.

BBF : Vous bénéficiez donc aujourd'hui de locaux aménagés pour l'année universitaire 1999-2000 ?

C. M. : En effet. Le conseil général a mis d'anciens entrepôts à notre disposition rue Bancel, assez proches des locaux détruits, et a aménagé cet espace de 1 200 m² de façon à permettre l'installation du personnel et

des espaces publics comptant 350 places de travail, soit l'équivalent des anciennes salles de lecture devenues inutilisables. La plus grande partie des personnels a pu y être relogée, et travaille dans des conditions satisfaisantes. Les autres agents sont temporairement hébergés par les services communs de la documentation de Lyon 2 et de Lyon 3. Dès octobre donc, les étudiants ont pu disposer de salles de travail. Mais il reste encore à réinstaller un système informatique, ce qui sera fait début 2000. En même temps, bien sûr, il nous faut préparer les collections qui seront installées dans le nouveau site en cours de construction dans le quartier de Gerland, site qui abritera l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, délocalisée, sa bibliothèque et la nôtre.

BBF : Venons-en justement à ces collections. Compte tenu de la catastrophe survenue en juin, doit-on parler de reconstitution d'une bibliothèque de recherche, ou de constitution de collections nouvelles?

C. M. : Il est malheureusement je crois irréaliste – même si ce n'est évidemment pas en principe impossible – d'envisager la reconstitution des fonds qui ont disparu. Elle représenterait une dépense d'énergie et de moyens démesurée par rapport au court terme dans lequel la bibliothèque est engagée³. Il s'agit d'abord pour nous de constituer des fonds d'ouvrages pour le libre accès dans le futur bâtiment du site de Gerland, qui proposera, entre autres espaces, quatre pôles thématiques pouvant accueillir 100 000 livres et périodiques. C'est pourquoi la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, le Centre national du

livre ont accordé des subventions exceptionnelles dès l'automne, à hauteur de 2 090 kF précisément.

En réalité, des efforts importants de reconstitution accompagnent les acquisitions dans le cadre de la carte documentaire établie à Lyon entre les présidents des universités et mise en œuvre par les SCD de Lyon 2 et Lyon 3 et la bibliothèque centrale. Cette carte répartit les domaines de référence, d'un niveau recherche, de la façon suivante : Lyon 2 vise la recherche en économie, psychologie, sociologie et histoire de l'art; Lyon 3 couvrira particulièrement le droit, la gestion, les langues slaves; et la bibliothèque centrale conservera ses pôles de référence en histoire, lettres et langues européennes, philosophie. Restent en attente la géographie, la linguistique et les sciences de l'éducation; mais doit progresser aussi le débat avec l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud et surtout avec l'Institut national de la recherche pédagogique – dont l'hypothèse de la venue a été lancée. Bien entendu, cette répartition n'interdit pas à chaque établissement d'acquérir des fonds dans tous les domaines, mais elle signale les pôles de référence et les engagements de chacun. C'est donc à partir de cette carte documentaire que nous avons organisé notre travail autour des collections, dans trois axes particuliers : la gestion des dons, l'aide attendue du Syndicat national de l'édition (SNE), et les achats.

BBF : Commençons par les dons, car la communauté universitaire et bibliothécaire a été très vite sensibilisée par l'appel lancé au lendemain de l'incendie.

C. M. : L'appel aux dons, lancé effectivement très vite par le président de l'université de Lyon 2, alors président du pôle universitaire de Lyon, a surtout eu pour effet de sensibiliser les relais dont nous avons

besoin. À l'heure où je parle, nous avons reçu environ 7 000 dons, de la part de particuliers comme d'institutions. Le traitement des dons est complexe, tant par le traitement matériel qu'il suppose (courriers nombreux, réception et stockage, inventaire et orientation selon les axes de la carte documentaire, traitement...), que par la logistique qu'il impose (faire venir des ouvrages proposés aux quatre coins du territoire national ou de pays européens même proches ne s'improvise pas et prend beaucoup de temps).

Faut-il préciser, en outre, que l'adéquation la meilleure possible est recherchée entre les offres qui sont faites et nos attentes documentaires?

Des réunions de professionnels entre les deux SCD et la bibliothèque centrale ont permis un premier cadrage des orientations. Ensuite, un comité de pilotage paritaire entre les deux universités arbitre les dons posant un problème d'attribution.

D'autre part, la bibliothèque centrale a mis en place dès juillet une cellule de reconstitution des fonds, sous la responsabilité de Marie-Jo Malagola.

Cette cellule traite les échanges avec les donateurs, informe les acquéreurs des offres proposées, met à jour notre site Web, organise la récupération matérielle des dons, porte enfin devant le comité de pilotage les cas complexes, par exemple les offres faites moyennant achat ou dédommagement. Une des difficultés rencontrées concerne la reconstitution des périodiques. Il est naturellement difficile de reconstituer la série complète d'un titre. Un point exhaustif a été fait et la liste des périodiques extraits des décombres, des périodiques détruits, de ceux qui restent consultables a été communiquée aux universités. Elle doit permettre de déterminer des priorités dans les efforts de reconstitution.

3. Le président de l'université de Lyon 3 a invoqué l'état de catastrophe culturelle et a avancé le chiffre de 100 MF pour la reconstitution du fonds.

BBF : Le soutien du Syndicat national de l'édition s'inscrit-il dans le cadre des dons ?

C. M. : D'une certaine manière, oui. Dès le mois d'août, le SNE a proposé de solliciter les éditeurs, afin qu'ils nous accordent une remise massive sur les collections que nous avons perdues. Nous avons donc dressé une liste des éditions et collections qui nous paraissent prioritaires, dans une logique de reconstitution de tous les fonds, toujours avec le souci de la carte documentaire : il s'agit ici de refonder le socle général et interdisciplinaire des collections de la bibliothèque. Nous attendons l'annonce des taux de remise qui nous seront consentis pour cette action exceptionnelle.

BBF : Qu'en est-il des achats proprement dits? J'imagine qu'un effort accru est consenti aujourd'hui?

C. M. : En effet, c'est pour nous une priorité absolue. Je rappelle que nous avons obtenu fin 1999 l'équivalent de 2000 kF pour des acquisitions. Nous avons d'abord procédé à une double répartition : par domaines et par langues. Les crédits ministériels ont été consacrés aux achats étrangers, et nous réservons les achats sur crédits CNL (et bien sûr les opportunités proposées par le SNE) aux achats français. En outre, nous avons établi des ratios par discipline, ratios que nous nous sommes efforcés de respecter malgré l'urgence dans laquelle nous étions pour acquérir. Pour le moyen terme, nous avons établi (avec le concours de Valérie Travier, élève conservateur de l'Enssib) une charte d'orientation documentaire à trois ans, articulée autour de nos domaines de référence, et en avons budgété la réalisation : en bref, il s'agit d'engager 5 MF par an sur trois ans avec un objectif d'acquisition de 50 000 volumes environ. En incluant les périodiques et la documentation électronique, le budget devrait avoisiner les 7 MF.

Ce travail prospectif nous a conduits à un constat : en trois ans, nous espérons constituer une collection de référence dans les domaines qui sont les nôtres, mais pas encore une collection de recherche au sens approfondi du terme. Pour y arriver, il faudra poursuivre l'effort. Espérons dans un premier temps que notre plan à trois ans pourra être budgétairement atteint...

Par ailleurs, la masse des achats à réaliser nous a conduits à constituer des équipes d'acquisition importantes. Aujourd'hui ce sont dix personnes qui font des achats. Il faut parvenir à faire intégrer aux acquéreurs le respect des objectifs de la charte documentaire dans leur activité quotidienne, et, de ce point de vue, il nous manque un coordinateur de la politique documentaire ; d'autre part, il faut que les acquéreurs continuent de développer des relations étroites avec les enseignants-chercheurs ; enfin, la masse des acquisitions nécessite d'être traitée, et l'effectif disponible n'y suffira sans doute pas.

BBF : Sur cette question du catalogue, dans quelle situation êtes-vous? Le catalogue constitué antérieurement à l'incendie a-t-il été sauvé?

C. M. : Les catalogues papier ont été épargnés, à l'exception des tiroirs qui étaient en cours de traitement dans les bureaux des bibliothécaires, les registres d'inventaire du fonds ancien également. Les bandes de sauvegarde du catalogue informatique (100 000 notices rétroconverties portant sur la période 1970-1994, et toutes les notices des acquisitions depuis 1994) ont été préservées dans un coffre de sécurité qui a résisté aux flammes et à l'eau. Malheureusement, ce catalogue nous est de peu d'utilité aujourd'hui : peu de titres sauvés étaient signalés dans le catalogue, et la reconstitution est aujourd'hui trop aléatoire pour que le catalogue soit

très utilisé. Avant l'incendie, nous avions prévu une rétroconversion des notices sur la période 1952-1970. Aujourd'hui, notre priorité porte sur les fonds préservés du XIX^e siècle, que nous allons rétroconvertir en 2000 avec l'aide d'une société de service. En effet, il est indispensable que notre transfert dans les bâtiments neufs de Gerland s'accompagne d'une base bibliographique crédible, c'est-à-dire au moins égale à 80 000 notices.

BBF : Dans ce travail de constitution/reconstitution des collections, quelle part est accordée aux substituts, et notamment aux substituts numériques?

C. M. : Notre capacité d'intervention dans ce domaine est limitée actuellement, bien que nous participions activement à la mise en œuvre du système d'information de la future bibliothèque. Pour l'avenir, nous nous orientons vers un travail collectif. L'université Lyon 2 a posé avec les établissements rhône-alpins, et le concours de la Région, la première pierre d'une Bibliothèque en Rhône-Alpes d'informations numériques (BRAIN), et vient de procéder à l'acquisition d'une chaîne de production de documents numériques sur financement régional. La reconstitution des collections de la bibliothèque centrale tient évidemment une part importante, mais pas la seule, dans les projets de numérisation attachés à cet outil. J'ajoute que nous ne nous situons pas dans un imaginaire où l'on verrait le numérique se substituer radicalement au papier.

Enfin, la Conférence des universités de Rhône-Alpes (CURA) soutient des projets de rétroconversion et d'abonnements collectifs à des périodiques électroniques ou à des bases de données. C'est dans cette perspective coopérative que la bibliothèque centrale trouvera sa place, au fur et à mesure des besoins et des opportunités.

BBF : Nous avons beaucoup évoqué le passé, même s'il s'agit d'un passé bien récent, mais vous travaillez aussi et surtout, dans la perspective d'un avenir très proche, les locaux du « site Jaurès » à Gerland ?

C. M. : Le site Jaurès est notre objectif depuis 1996, et la proximité de notre déménagement – prévu en septembre 2000 – avait conduit la commission de sécurité à modérer ses observations sur les locaux du quai Claude-Bernard. Notre situation, aujourd'hui provisoire, nous projette encore plus sur l'implantation du site Jaurès, dont le gros œuvre est très avancé. L'originalité du site tient dans la combinaison de trois collections en un seul bâtiment, d'une surface utile de 11 500 m² et proposant 1 016 places de lecture. En effet, aux 180 000 volumes actuels de la bibliothèque centrale (puis 50 000 programmés sur les trois prochaines années) viennent s'ajouter 160 000 volumes de la bibliothèque de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud et les volumes que pourrait éventuellement déposer l'INRP.

Cette configuration complexe est traduite de façon lisible dans le bâtiment, dont les espaces publics sont équilibrés en sept pôles principaux : les pôles de libre accès de la bibliothèque centrale dans ses disciplines de référence, son pôle périodiques, son pôle fonds ancien et sa salle de référence, le pôle réservé à la bibliothèque de l'ENS. Les magasins peuvent accueillir plus d'un million de volumes.

Toute notre organisation et nos efforts actuels s'inscrivent dans cette configuration à venir.

BBF : On peut donc dire en conclusion que les perspectives encourageantes l'emportent sur le désespoir ?

C. M. : Je répondrai que l'exercice confine parfois à l'équilibrisme. Ce qui serait désespérant après cette catastrophe, ce serait la passivité : le désastre oblige à oser le changement. Il faut d'abord lever les incertitudes sur le statut de la bibliothèque et l'implication budgétaire des tutelles, puis consolider les partenariats documentaires avec l'ENS bien sûr, mais avec aussi les SCD de Lyon.

Le président Bruno Gelas a parlé avec justesse de « *la blessure persistante que nous a infligée cette nuit du 11 juin* ».

L'émotion ne tient pas seulement à la rareté des documents perdus, mais aussi à la somme de réflexions, de recherches et d'apprentissages que tous les titres, même moins rares, véhiculaient. Ensuite, et on en a moins parlé, c'est un cadre d'activité qui disparaît pour les personnels, et, avec ce cadre, tout leur travail qui est gommé d'un seul coup : sait-on que 34 000 livres avaient été réindexés à l'issue d'une campagne de réindexation débutée en 1997 ? Sait-on que nous étions sur le point d'affermir la dernière tranche de notre réinformatisation ? Se rend-on compte que tous les dossiers administratifs, y compris ceux du personnel et de la construction, ont été détruits et ont demandé un énorme travail de reconstitution, encore inachevé ? Les outils de travail annotés, les comptes rendus, les observations personnelles, tout cela a été balayé, et les traces de ce choc resteront longtemps, quels que soient les succès de l'œuvre entreprise aujourd'hui.

Décembre 1999